

Compte-rendu FSU du CTA du jeudi 19 janvier

Lecture des déclarations :

FSU

Concernant la loi 3DS, le recteur ne veut pas commenter les décisions ministérielles mais ne considère pas le personnel comme des variables d'ajustement.

Sur les masques chirurgicaux : 70 millions ont été commandés au niveau national. Les livraisons commencent dans les établissements cette semaine sachant que pour l'académie cela représente 22 000 boîtes de 50 masques. Ces masques concernent tous les personnels des établissements.

Sur les masques FFP2 : 5 millions en cours d'acheminement. Personnels qui en exprimeront le besoin dans le second degré ainsi que les professeurs de maternelle

Sur les capteurs de CO2, les DASEN ont mobilisé les collectivités, ils ont étendu les délais. 20 millions seront abondés si besoin.

Le Recteur a rappelé que la protection des personnels est centrale surtout pendant une telle crise.

Sur le problème des Internats : auto-tests prioritaires qui seront pris sur les fonds propres de l'académie.

A la suite de ces réponses la FSU a demandé que les masques FFP2 soient aussi proposés au AED qui sont un public au contact des élèves sans masques (la cantine) et que le rectorat soit attentif aux situations des vies scolaires qui sont à bout. Le recteur réfléchira à la question et comprend les enjeux qui leur échappaient jusque là.

Déclaration intersyndicale contre l'article 41 de la loi 3DS. Le Recteur fera remonter au ministère.

Point 1 : approbation des procès-verbaux du 07 octobre 2021 et du 18 novembre 2021

Adopté à l'unanimité.

Point 2 : Rentrée scolaire 2022

- Carte des formations, CPGE, voie générale et professionnelle (pour avis)

Demande d'explications sur :

- Fermeture de l'allemand à Chagall : le Recteur a défendu une préférence pour l'enseignement de l'allemand !!! mais ça ferme...
- Fermeture des options à Bar/aube : pas assez d'élèves. Rationalisation de l'établissement car trop d'offres.
- Marie de Champagne : fermeture EDS grec mais garde l'option. Pas assez d'élèves.
- MPSI : Recteur suit le dossier personnellement. Comprend l'inquiétude des élèves. Il faut une instance de dialogue entre les 2 établissements(Clémenteau/ Roosevelt).
- Fermeture de l'EO LVC - Espagnol et Italien à Heyssel : manque d'élèves.

Vote : FSU contre, UNSA pour, SGEN abstention

- Répartition des emplois du 1^{er} degré (pour avis)

Nous avons regretté de ne pas avoir les tableaux précis par département alors que ceux-ci semblent faits.

Le renforcement des contrôles de l'instruction en famille et des écoles hors contrat ne doit pas se faire sur les moyens du 1^{er} degré. Le rectorat nous a assuré que les moyens n'étaient pas pris sur les moyens du 1^{er} degré.

Questionnement autour du manque d'un poste de PSY EN, réponse du rectorat : il s'agit plus d'un problème de vivier que de support.

Le seul point positif est que le P/E augmente au niveau académique.

Vote : FSU , UNSA contre, SGEN ne participe pas au vote

- Répartition des emplois d'enseignants du 2nd degré (pour avis)

La FSU soulève le problème des spécialités fragiles (latin, grec) : on déconseillerait à certains élèves de prendre ces spé. Nous avons demandé une dotation propre pour éviter que les établissements ne prennent sur leur marge.

Marie de Champagne : fermeture EDS grec mais garde l'option. Pas assez d'élèves.

Vote : FSU , UNSA contre, SGEN ne participe pas au vote

- Mesures de rentrée en emplois – autres personnels (pour information)

Nous avons demandé des précisions sur la suppression de 7 postes de personnels de laboratoire et administratifs en EPLE. On aura les précisions au CTA de mars.

Il y a aussi de prévu 5 créations de CPE dont 1 provisoire dont les implantations sont à étudier.

Il est prévu de prendre sur les moyens pour un poste provisoire pour accompagner le dispositif de mixité sociale.

A noter aussi pour notre académie la création d'un poste d'infirmier.ère.

A mettre en rapport avec la non création de poste de médecin mais qui est dû à un problème de recrutement selon le rectorat.

Point 3 : questions diverses

FSU

Un point d'information précis sur les facteurs de répartition des moyens et la méthodologie précise de leur prise en compte respective

➤ Quid de l'Éducation prioritaire ? Les "dotations équité" seront-elles reconduites ? **OUI. IPS Inférieur ou égal à 93 rentre dans le dispositif. Soixantaine de**

collèges (57 l'année dernière) Les cités éducatives : demande d'un premier bilan /pas encore d'éléments. Les REP+ sont-ils tous (à l'instar du collège Le Lac de Sedan) amenés à devenir des cités éducatives ? non ce n'est pas la logique.

➤ Remplacements : suite aux appels sur Pôle Emploi, Facebook..., combien de vacataires, contractuels 34 et jeunes retraités 60 ont été recrutés depuis le 3 janvier ? Lors de l'audience du jeudi 13 janvier, le ministre Blanquer a annoncé le recrutement de 3300 contractuels pour "renforcer" les établissements scolaires... : combien dans l'académie de Reims ? Pas d'enveloppe fléchée dans les acad. Il faut faire remonter les besoins. Liste complémentaire déjà explorée dans l'acad.

Combien pour le premier degré ? Combien pour le second degré ? Quelle répartition dans les départements ? Pour quelles missions ? Avec quelle formation ? Idem pour les 1500 AED : combien dans l'académie de Reims ? Combien dans les départements ?

22809 HSE sur collèges. 27 ETP sur LEGT et LP.

➤ •Quelle prise en considération (en termes de moyens horaires et humains : enseignants, infirmières, psychologues, AED,...) des impacts de la crise sanitaire sur les apprentissages des élèves, leur santé physique et psychique surtout ? renforcer des partenariat avec ets de santé publique ex aube : maison santé mentale.

Evaluations 6è à revoir

➤ Suite à la réunion du jeudi 13 janvier, quelles propositions (voire organisations) pour améliorer la concertation et les instances de pilotage au niveau local (académique ? départemental ?), sur le suivi/la gestion de la crise mais pas seulement... ?

Réunion prévue le 31 janvier.

➤ Comment est-il possible que le recrutement d'AESH soit annoncé aujourd'hui impossible par l'administration ? Ni pour remplacer les personnels démissionnaires, ni couvrir les nouvelles notifications. C'est pour ne pas dépasser l'enveloppe. Mais le recrutement continue. Cette année il n'y aura pas de moyens complémentaires.

➤ Un point sur les modalités techniques et protocolaires en vigueur lorsqu'un supérieur hiérarchique accède aux messages électroniques présents dans les boîtes de messagerie académiques (ac-reims.fr) ainsi que de l'ENT. A ce jour la messagerie est nominative donc aucune intrusion dans l'académie. Le fonctionnement et les règles en vigueur seront réexaminés pour une information précise des utilisateurs.

Prochain CTA VDU : jeudi 27 janvier.